













Provenance et parcours

Époque du matériau de réemploi

Déconstruction d'éléments de la façade arrière

Localisation du réemploi sur le bâtiment, quantification

Valeur(s) du réemploi

XIX^e siècle

Date de réalisation

Matériaux réemployés

2018

Typologie

Élément patrimonial fort

Demande particulière d'un réemploi

Prescription de l'Architecte des Bâtiments de France

Conséquences

Conséquences économiques non prévues pour la réutilisation de ces éléments, et difficultés pour la maîtrise d'œuvre de faire comprendre l'importance de l'intégration de la façade existante aux élus.

RÉEMPLOI POUR RÉ-IMAGINER | RÉEMPLOI COMME RÉUTILISATION, INTÉGRATION D'ÉLÉMENTS SINGULIERS

Arcades, dalles de pierres (et réutilisation de la façade sur rue)

Arcades et dalles pour la création d'un passage entre les deux rues

Connue localement comme la Maison Gondon, cet immeuble du centre historique de Murat, est complètement détruit par un incendie en 2013. Alors que les élus locaux envisagent de démolir les quelques vestiges qu'il en reste pour y construire une maison de santé, la maîtrise d'oeuvre attache une très grande importance à conserver la façade rue du Faubourg Notre Dame, ancrée dans son environnement. Longue d'une trentaine de mètres, seule cette façade est conservée : un bâtiment contemporain vient s'y appuyer, permettant l'accueil de nouveaux usages. Des arcades et des dalles de pierres (balcons) présentes à l'arrière du bâtiment sont intégrées dans la composition des espaces sous prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France : un passage public entre les deux rues est créé : les éléments sont conservés dans leur état d'origine, les dalles non recoupées se mêlant à un sol plus contemporain.

Situation géographique et parcours du réemploi

Ci-contre, de haut en bas : photographies de chantier et d'état des lieux, façade sur rue, arcades et dallage © EC - CAUE 63